

**COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX
DU GRAND LYON**

Le rapport du délégataire pour l'année 2007 a été examiné en séance plénière le 12 novembre 2008. A l'issue de cet examen, l'avis formulé par la CCSPL est le suivant :

Avis sur le rapport annuel 2007 de la société Blue Green
Golf Grand Lyon-Chassieu

La CCSPL prend acte :

- des informations complémentaires apportées à sa demande sur la fréquentation des scolaires, des étudiants et des débutants ;
- des actions engagées en faveur du développement durable : gestion plus raisonnée de l'eau (charte sur l'eau), utilisation d'engrais organo-minéraux, suppression des insecticides,....

Elle reste vigilante sur les points suivants :

- le suivi des investissements d'embellissement ;
- la réalisation des investissements concernant la rénovation de l'accueil et des vestiaires ;
- l'information sur le suivi des investissements ;
- la mise en œuvre de la charte sur l'eau.